



Mise en demeure administrateur judiciaire.

Par **cmr**, le **04/06/2012** à **19:16**

Bonsoir,

Je suis propriétaire d'un local commercial. Il y a quelques mois, le locataire a cessé de payer les loyers, s'en est suivi la procédure habituelle: commandement de payer, assignation en paiement... Le jour de l'audience, le locataire m'apprend qu'il s'est mis en redressement. L'avocat du mandataire judiciaire m'a contacté pour me dire qu'il y avait un acheteur pour le local.

Le problème c'est qu'après renseignement, il n'y a pas d'acquéreur.

Les loyers postérieurs au jugement de redressement n'ont pas été versés j'ai donc envoyé une mise en demeure à l'administrateur judiciaire mais pas de réponse.

Je crois qu'on peut déposer une requête au juge commissaire (si oui existe il une lettre type?)

Que me conseillez vous s'il vous plait?